



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts des statistiques genrées**Réunion de travail sur les statistiques genrées**

Genève, 10-12 mai 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**Ordre du jour provisoire annoté***

La réunion du Groupe d'experts des statistiques genrées se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir de 9 h 30 le mercredi 10 mai 2023.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Disparités de rémunération entre les femmes et les hommes et inégalité de revenus.
3. Fracture numérique liée au genre.
4. Genre, climat et environnement.
5. Mesures relatives au sexe et au genre.
6. Mesure de la violence à l'égard des femmes.
7. Nouvelles sources de données pour les statistiques genrées.
8. Nouvelles approches de la mesure du travail non rémunéré et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
9. Le genre et le commerce.
10. Travaux en cours et à venir sur les statistiques genrées menés sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens.
11. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

La réunion est organisée conformément au programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2023 ([ECE/CES/2022/16](#) et [ECE/CES/2022/16/Add.1](#)), adopté par la Conférence des statisticiens européens (CSE) et approuvé par le Comité exécutif de la CEE.

* Le document a été soumis tardivement en raison de la nécessité de consulter les États membres.



En coopération avec ses partenaires, la CEE organise des réunions périodiques du Groupe d'experts des statistiques genrées. Ces réunions ont pour objectifs de faciliter l'échange de données d'expérience entre les pays et d'approfondir la connaissance des questions liées au genre afin de faire progresser le travail méthodologique et de renforcer la coopération multilatérale sur les statistiques genrées entre les pays qui participent à la Conférence des statisticiens européens.

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

La réunion adoptera son ordre du jour et élira son (sa) président(e).

2. Disparités de rémunération entre les femmes et les hommes et inégalité de revenus

Les disparités salariales entre les femmes et les hommes persistent. Dans certains pays, les incidences de la pandémie de COVID-19 en lien avec le travail ont même creusé les écarts. La mesure des disparités de rémunération est complexe sur le plan méthodologique et certaines des difficultés rencontrées sont encore plus prononcées dans les périodes de volatilité du marché du travail comme celle de la pandémie. À cette séance, Eurostat rendra compte de ses récents travaux sur la mesure des disparités de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne. Des contributions présentant les récentes évolutions dans le calcul ou la diffusion des statistiques sur les disparités de rémunération entre les femmes et les hommes ou d'autres statistiques en rapport avec les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes seront les bienvenues.

3. Fracture numérique liée au genre

Le développement de l'utilisation d'Internet et de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ne s'est pas fait de façon universelle. On constate que les femmes et les filles ont une propension plus faible à utiliser les outils numériques, parce qu'elles se heurtent à des obstacles lorsqu'elles tentent d'y accéder, parce qu'elles sont peu formées à l'utilisation de ces technologies et les connaissent mal, et aussi parce qu'elles subissent l'effet de préjugés fondés sur le genre et de certaines normes socioculturelles. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les inégalités en la matière et montré combien l'accès aux TIC était important pour assurer une participation égale à bien des aspects de la vie économique et sociale. Les pays sont invités à expliquer comment ils ont mesuré l'accès aux TIC et leur utilisation sous l'angle du genre.

4. Genre, changements climatiques et environnement

Les femmes et les hommes n'ont pas le même rapport à l'environnement. En effet, l'importance du facteur genre ressort clairement lorsque l'on étudie les modes de production et de consommation qui ont une incidence sur l'environnement ainsi que les effets des changements climatiques sur la santé de la population. De même, dans bien des pays, les femmes sont moins représentées que les hommes au sein des instances de décision et de direction en rapport avec la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le manque de données ventilées par sexe dans différents domaines tels que la préparation aux catastrophes, la protection de l'environnement, le processus décisionnel en matière d'environnement, la santé et le bien-être fait que l'on sous-estime souvent le rôle que jouent les femmes et la façon dont elles sont affectées. S'il est vrai que la dimension de genre de la lutte contre la crise climatique est de plus en plus largement reconnue, les exemples concrets de mesures de cette dimension sont rares. À cette séance, les participants seront invités à présenter les approches qu'ils emploient pour mesurer les aspects liés au genre des questions climatiques et environnementales.

5. Mesures relatives au sexe et au genre

Au cours des dernières années, certains pays de la région ont modifié leur processus de collecte des données officielles pour y inclure des mesures relatives au genre et proposer des options de réponse ou définir des classifications concernant le sexe, le genre ou les deux avec plus de deux catégories. Une équipe spéciale de la CSE travaille actuellement à une révision et à une actualisation des recommandations de la CSE concernant les recensements de la population et des habitations pour le cycle de 2030 s'agissant du sexe et du genre. À cette séance, l'Équipe spéciale fera le point sur ses travaux. Les pays qui ont ajouté des mesures de l'identité de genre ou effectué des études connexes sont invités à communiquer leurs expériences. Les communications pourront porter, notamment, sur la terminologie, les considérations juridiques et l'opinion publique, la mise au point et l'expérimentation de questions, les normes statistiques, la diffusion des données et la protection de la vie privée.

6. Mesure de la violence à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes et des filles a augmenté dans de nombreux pays pendant la pandémie. Les périodes de confinement destinées à contenir la propagation du virus de la COVID-19 ont accru les risques de violence visant les femmes, tout en restreignant leur accès aux services spécialisés. La situation imposée par la pandémie a également rendu plus difficile la mesure de la violence à l'égard des femmes, à la fois sur le plan opérationnel et en raison de préoccupations quant au risque de compromettre la sécurité des femmes. En dépit de ces difficultés, de nombreux pays de la région ont récemment réalisé des enquêtes sur la violence fondée sur le genre et/ou ont utilisé des sources de données administratives pour évaluer l'ampleur qu'a pris le phénomène pendant la pandémie. Les participants sont invités à expliquer comment ils ont récemment mesuré la violence à l'égard des femmes et à présenter les premiers résultats d'enquêtes et les enseignements à tirer pour les crises à venir.

7. Nouvelles sources de données pour les statistiques genrées

Les données collectées et diffusées par les organismes nationaux de statistique doivent refléter la grande diversité des thèmes et des questions se rapportant à l'égalité des genres et les réalités vécues par les femmes et par les hommes. Pour de nombreuses questions relatives au genre, les enquêtes sur les ménages ont constitué la principale source de données précises. Par rapport à d'autres sources de données, les questionnaires des enquêtes permettent d'intégrer plus aisément une perspective de genre et de couvrir de manière plus détaillée les thèmes liés à cette question. Alors que les organismes nationaux de statistique doivent travailler avec des ressources limitées dans un contexte marqué à la fois par des difficultés opérationnelles liées à la pandémie et par une demande toujours plus forte de données actuelles, beaucoup de pays s'appuient de plus en plus souvent sur des données provenant de sources administratives pour établir leurs statistiques. Au cours de cette séance, les pays seront invités à expliquer comment ils utilisent des sources de données administratives non traditionnelles pour établir des statistiques genrées. Ils pourront notamment présenter les principaux obstacles qui les empêchent d'utiliser les sources de données administratives, les transformations qu'il faudrait apporter aux systèmes de données administratives pour pouvoir mieux les utiliser dans la production de statistiques genrées, des exemples de l'utilisation de sources de données non traditionnelles à cette fin, la façon d'incorporer la perspective intersectionnelle aux sources de données non traditionnelles, les principes applicables à la production de statistiques genrées à l'aide de sources de données non traditionnelles (principes déontologiques, normes de qualité et modalités de prévention des biais), et la coopération avec les entités non gouvernementales.

8. Nouvelles approches de la mesure du travail non rémunéré et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Les interruptions de la prise en charge des enfants en garderie et à l'école et celles de l'activité professionnelle ont eu une incidence sur l'ampleur du travail non rémunéré, sur les

responsabilités parentales et sur leur répartition au sein des ménages. Les modalités de travail hybrides ne sont pas près de disparaître, ce qui est à la fois source de satisfaction et source de difficultés dans la recherche de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille. Cette évolution risque potentiellement d'entraîner des répercussions à long terme sur la participation des femmes au marché du travail et sur l'égalité de la répartition des rôles au sein des ménages, et il faut par conséquent pouvoir disposer de données et de statistiques qui reflètent avec précision les disparités entre les femmes et les hommes s'agissant du travail non rémunéré et de l'utilisation du temps dans ce nouveau contexte. Pour faire face à cette demande croissante, beaucoup de pays ont mis en place de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments plus souples et plus rapides à utiliser que les enquêtes sur l'emploi du temps traditionnelles. Les participants sont invités à expliquer comment ils mesurent le travail non rémunéré et/ou l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

9. Le genre et le commerce

Le commerce et l'égalité des genres sont liés à bien des égards, mais dans la majorité des cas, les statistiques sur le commerce et l'économie sont collectées sans tenir compte de la dimension du genre, ce qui écarte toute possibilité d'effectuer même une simple ventilation par sexe des données. Pour permettre aux pays de renforcer leurs capacités statistiques dans ce domaine, la CNUCED, la CEE et la CEA exécutent actuellement un projet intitulé « Data and statistics for more gender-responsive trade policies in Africa, Eastern Europe, Caucasus and Central Asia » (Mettre les données et les statistiques au service de l'élaboration de politiques commerciales prenant davantage en compte les dimensions liées au genre en Afrique, en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (2020-2023)). Les exposés présentés au cours de cette séance seront consacrés aux travaux méthodologiques dans ce domaine et aux résultats des études de cas menées en Géorgie et au Kazakhstan.

10. Travaux en cours et à venir sur les statistiques genrées menés sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens

En 2022, la Division de statistique et les commissions régionales de l'ONU ont passé en revue les programmes nationaux relatifs aux statistiques genrées. Le secrétariat présentera les principales conclusions de cette étude pour les pays de la région de la CEE. Les propositions concernant d'éventuelles futures collaborations à mener sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens seront présentées et examinées.

11. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Le Groupe de travail adoptera son rapport et la clôture de la réunion sera prononcée.
